

2023-7061
2023-12-28

FAIR TAC^{MD} **ÉBOURGEONNANT CHIMIQUE C-10**

FAIR PRODUCTS, INC.

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE COMMERCIAL

Ébourgeonnant chimique pour tabac jaune, Burley et à cigare.

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX

GARANTIE : Alcools gras 680 g/l (présents sous forme d'alcool caprinique)

ÉTIQUETAGE CONCERNANT LES ALLERGÈNES : Contient des allergènes sulfites.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
AGITER BIEN AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET :

N ° D'ENREGISTEMENT : 11558 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

L'ébourgeonnant chimique C-10 FAIR TAC^{MD} est offert sous licence en vertu du brevet canadien n° 1023164.

Fabriqué par

fair products, inc.

Agri-Specialties Division

B.P. 386

Cary, Caroline du Nord 27512, États-Unis

Téléphone : 919-467-8352

In Canada

Ron W. Kobylnyk, Ph. D.

2E - Second Street

Sidney, BC

Canada V8L 3C7

Phone: 250-656-0021

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si c'est possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter les symptômes.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Suivre les instructions provinciales concernant tout nettoyage additionnel nécessaire du contenant avant de l'éliminer.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Se débarrasser du récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour plus d'information sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.
6. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial dans le cas d'un déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CORROSIF pour les yeux. **NE PAS** laisser entrer en contact avec les yeux. Porter des

lunettes protectrices lors de la manipulation.

Porter un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, et une chemise à manches longues lors des opérations de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

Si ce produit antiparasitaire sera utilisé sur des denrées pouvant être exportées aux États-Unis et que vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Web de CropLife Canada, au www.croplife.ca.

Ne pas retourner dans les zones traitées jusqu'à 48 heures après l'application.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

INFORMATION GÉNÉRALE

Fair Tac^{MD} est une combinaison soigneusement équilibrée d'ingrédients actifs et d'agents mouillants devant être utilisés pour le contrôle de la croissance des drageons sur le tabac jaune, Burley et à cigare. Le produit concentré est dilué avec de l'eau pour former une émulsion crémeuse, qui est appliquée en pulvérisation grossière. L'émulsion est efficace seulement quand elle vient en contact direct avec les drageons; par conséquent, le matériau est appliqué de sorte que le contact maximum soit fait avec les drageons.

MODE D'EMPLOI

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole :

NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes ou du matériel de pulvérisation suivants **NE** nécessite **PAS** une zone tampon : pulvérisateur à main ou pulvérisateur à dos et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux

humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

Méthode d'application	Dénrée	Zones tampons (en mètres) nécessaires pour la protection des :	
		Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Tabac	1 m	1 m

CALENDRIER D'APPLICATION : **FAIR TAC^{MD}** peut être appliqué avant l'écimage lorsque les plantes sont à la fin du stade de bourgeonnement ou au début de la floraison (avant que les fleurs ne s'ouvrent). Attendre 3 à 5 jours après la pulvérisation avant d'écimer les plantes de tabac.

Pour l'écimage avant la pulvérisation de **FAIR TAC^{MD}**, écimer les plantes de tabac quand elles sont à la fin du stade de bourgeonnement ou au début du stade de floraison, et enlever tout drageon qui a poussé de plus de 3 cm. Les plantes de tabac devraient être pulvérisées dans les deux jours suivant l'écimage et l'élimination des drageons.

Étant donné que **FAIR TAC^{MD}** est un agent de contact, il est nécessaire de redresser les plantes qui se sont penchées de telle sorte que l'émulsion coule uniformément sur la tige et touche chaque drageon. **FAIR TAC^{MD}** peut être appliqué n'importe quand durant la journée jusqu'à environ 19 h 30; cependant, les meilleurs résultats sont obtenus lorsque les plantes sont pulvérisées dans la matinée après que la rosée a séché, ou dans l'après-midi, lorsque les plantes ne sont plus flétries. Certains dommages aux feuilles tendres au sommet de la plante peuvent résulter de l'application de **FAIR TAC^{MD}** en plein soleil à des températures supérieures à 32 °C. Les dommages peuvent également survenir si **FAIR TAC^{MD}** est appliqué à la face inférieure de la feuille de tabac; donc, il n'est pas recommandé d'appliquer le produit dans des vents tellement forts qu'ils puissent retourner les feuilles supérieures. Ne pas appliquer en cas de pluie ou aux plantes mouillées; cependant, si le produit a été appliqué aux plantes pendant plus d'une heure avant d'être lavé par la pluie, une nouvelle application ne devrait pas être nécessaire.

NOMBRE D'APPLICATIONS

Dans de nombreux cas, une seule application de **FAIR TAC^{MD}** suffit à contrôler les drageons primaires et secondaires. Si la croissance de drageons secondaires semble vigoureuse, un second traitement peut être avantageux.

TAUX D'APPLICATION

Pré-écimage : En cas d'utilisation pré-écimage sur du tabac jaune, Burley et à cigare, **FAIR TAC^{MD}** doit être dilué à raison de 17 l/450 l d'eau/ha.

Post-écimage : En cas d'utilisation post-écimage sur du tabac jaune, Burley et à cigare, **FAIR TAC^{MD}** doit être dilué à raison de 20 l/450 l d'eau/ha.

Provinces des Maritimes : Pré-écimage : 14 l/450 l d'eau/ha. Post-écimage : 17 l/450 l d'eau/ha.

IMPORTANT

Pour les recommandations locales, consulter le bureau provincial de d'exploitation agricole.

MÉTHODE D'APPLICATION :

L'émulsion diluée est plus facilement préparée en ajoutant la quantité requise de **FAIR TAC^{MD}** à votre réservoir de pulvérisation, puis en ajoutant de l'eau. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, il est important que l'eau soit ajoutée à **FAIR TAC^{MD}** plutôt que la solution **FAIR TAC^{MD}** soit ajoutée à l'eau.

Si vous utilisez un pulvérisateur à main ou à dos, l'émulsion diluée devrait être appliquée au taux de 20–30 ml par plante (ou une quantité suffisante pour s'assurer que le produit coule jusqu'à l'extrémité de la plante).

Une pulvérisation grossière est recommandée. Elle doit être dirigée vers le bas à partir du haut de la tige, de 15 à 20 cm au-dessus des feuilles supérieures. Une pression de réservoir basse est nécessaire et, en aucun cas, une pression supérieure à environ 150 kPa ne devrait être utilisée.

Lorsqu'il est appliqué avec un équipement électrique, il faut utiliser trois buses par rangée (des buses à jet conique plein TG-3, ou l'équivalent, sont recommandés). Une buse doit être dirigée vers le bas par-dessus le centre de la rangée et le haut de la tige. L'émulsion diluée **FAIR TAC^{MD}** doit être appliquée à la plante de tabac écimée en pulvérisation grossière à une hauteur de 30 à 40 cm au-dessus du point supérieur haut de la tige. Il est recommandé que la pression de rampe soit maintenue à 100-150 kPa et ne dépasse jamais 200 kPa. En roulant le tracteur à une vitesse de 5 km/h, il est possible d'appliquer environ 450 litres d'émulsion diluée par hectare de tabac.

MISE EN GARDE

NE PAS CONTAMINER LES PLANS D'EAU. NE PAS CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU ANIMAUX. SI ELLE EST LAISSÉE AU REPOS PENDANT DES PÉRIODES PROLONGÉES, L'ÉMULSION DILUÉE PEUT SE SÉPARER. NE PAS OUBLIER DE BIEN MÉLANGER IMMÉDIATEMENT AVANT DE L'UTILISER. AFIN DE MINIMISER LA POSSIBILITÉ DE DOMMAGES AUX PLANTES DE TABAC, NE PAS MÉLANGER **FAIR TAC^{MD}** AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES, COMME LES INSECTICIDES OU LES HERBICIDES, NI APPLIQUER **FAIR TAC^{MD}** AUX PLANTES QUI ONT ÉTÉ RÉCEMMENT TRAITÉES AVEC DE TELS PRODUITS CHIMIQUES. S'ASSURER QUE L'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION A ÉTÉ SOIGNEUSEMENT RINCÉ AVANT TOUTE UTILISATION. NE PAS RÉUTILISER LES CONTENANTS VIDES.

2023-7061
2023-12-28

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être utilisé uniquement en conformité avec les instructions sur cette étiquette. Il s'agit d'une infraction en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES* d'utiliser un produit antiparasitaire d'une manière qui est incompatible avec les instructions sur l'étiquette. L'utilisateur assume tout risque aux personnes ou aux biens qui découle d'une telle utilisation de ce produit.